

DELIBERATION (2026-3) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Finances - Budget principal : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation : 15 janvier 2026

Présents : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPÊCHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Absents excusés : MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Pierre DUPÊCHER.

- Vu l'article L1612-1 du CGCT, le budget 2026 n'étant pas voté au 1^{er} janvier :

Monsieur le Maire demande, qu'afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2026, il lui soit donné l'autorisation d'engager des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2026, soit 78 115 €, répartis comme suit :

Compte	Crédits ouverts
Compte 165 Dépôt et caution	400 €
Opération 142 Frais d'étude – Assistance à maîtrise d'ouvrage aménagement zone de Pato	1 750 €
Opération 97 Matériel services techniques	1 500 €
Opération 131 Matériel mairie : tables, chaises, ordinateurs	1 000 €
Opération 170 Travaux divers voiries : accès lotissement Péra, rue sous l'Orme	7 000 €
Opération 172 Pôle scolaire-Etudes géotechniques G2 AVP +G2 PRO	5 880 €
Opération 172 Pôle scolaire-Mission de contrôle	2 880 €
Opération 172 Pôle scolaire-APD	22 525 €
Opération 172 Pôle scolaire-PRO DCE	33 180 €
Opération 155 Aménagement de poste de travail	2 000 €

Ces ouvertures de crédits seront reprises aux Budget principal 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal :

- autorisent Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2025, soit 78 115 €, afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2026, selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,

Affiché le 20 janvier 2026,

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 20 janvier 2026,

Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire de séance, Pierre DUPÊCHER.